



Négociation d'un accord « gagnant-gagnant » ou comment avoir le beurre, l'argent du beurre, le sourire de la crémière (voir plus si affinité) sans bourse déliée !

(Résumé d'une négociation qui a duré un mois et qui a débouché sur un échec) :

4 ou 5 versions du projet d'avenant. Sud a vu intégrer une bonne partie de ses demandes

- définition du temps de travail
- l'ordre de mission définit la durée du temps de travail hebdomadaire à priori
- pas de possibilité pour le management de modifier les CRA saisis si les ordres de mission indiquent plus de 37 heures par semaine.

Malgré cela pas de signature car d'autres demandes extérieures au texte n'ont pas abouties :

- Alignement des dotations socioculturelles de GFI Progiels (0,7%) sur les autres C.E. de l'UES (0,9%) comme cela avait été fait pour les « ex-ATT ». Coût estimé de cette revendication environ 150 000 francs (22 867 euros)
- Revalorisation et alignement des ticket-restaurant à 6,6 euros avec une clé de répartition pour tout le monde (60 % part patronale + 40 % part salariale) pour l'ensemble de l'UES.
- Lors de la prochaine NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) sur les salaires : analyse précise des cas des salariés sans augmentation depuis 2 ans, 3 ans et plus.

Ces trois points, qui représentaient pour Sud Groupe GFI des gestes significatifs envers les collaborateurs qui subissent tous les jours les contraintes de la situation économique (gel des salaires, missions éloignées, participation en baisse, intéressement probablement nul en 2002, etc....), n'ont pas été acceptés.

A noter que le chiffrage de ces trois revendications représentent peu de choses par rapport au 14 millions de francs (2,1 millions d'euros) d'allègements de charges.

Après débats et échanges (délégués syndicaux, mais aussi assemblées de salariés où cela était possible) le syndicat Sud Groupe GFI a décidé majoritairement de ne pas signer cet avenant.

Nous en assumons intégralement la responsabilité et la cohérence devant la direction mais aussi devant l'ensemble des collaborateurs.

Un nouveau D.S vient renforcer le syndicat Sud :

Le 16 décembre 2002, le syndicat Sud Groupe GFI a désigné un nouveau Délégué Syndical sur l'établissement de Strasbourg en la personne de Claude Graeffly. Bienvenu au club à ce 9^{ème} délégué syndical et bon courage pour les prochaines négociations.

Mobilisation pour la défense des retraites : manifestation le 1^{er} février 2003 :

Sept organisations syndicales ont décidé d'appeler à une journée de manifestations sur tout le territoire le samedi 1^{er} février 2003.

L'Union syndicale-G10 Solidaires n'a pas été invitée à participer à la réunion nationale « unitaire » de ces organisations. Pour autant, et parce que nous jugeons que la priorité est à la mobilisation la plus large possible, l'Union syndicale-G10 Solidaires s'inscrit dans cet appel à manifester. Le samedi 1^{er} février doit être une première étape dans la construction de rapports de force contre les projets patronaux et gouvernementaux. Cette journée doit permettre de rassembler très largement les salariés du public et du privé, les actifs et retraités, les chômeurs et les précaires.

Ce que nous propose le patronat et le Gouvernement, c'est de cotiser plus pour toucher moins ! Ils veulent diviser pour mieux imposer des reculs sociaux pour toutes et tous.



Au nom de « l'équité », il s'agira d'abord de tenter d'appliquer aux fonctionnaires et aux autres régimes spéciaux l'allongement du nombre d'annuités déjà appliqué dans le privé. Puis de tirer encore plus vers le bas en augmentant, selon les exigences patronales, la durée de cotisation de plusieurs années pour tous ... C'est une régression sociale d'ampleur qui est programmée : c'est dès maintenant qu'il faut organiser la riposte pour ne pas les laisser faire !

Face à cela, d'autres choix sont possibles pour défendre et améliorer le droit à la retraite. Pour l'Union syndicale-G10 Solidaires, cela passe notamment par :

- défendre le système de retraite par répartition et le refus de tout système par capitalisation, fonds de pension ou épargne salariale obligatoire ;
- rétablir l'égalité entre tous les salariés par le retour aux 37,5 annuités pour tous, privé comme public ;
- garantir le droit à la retraite à 60 ans ;
- maintenir la parité moyenne de niveau de vie entre actifs et retraités ;
- remettre en cause les mesures Balladur de 1993 et de l'accord ARRCO/Agirc de 1996
- refuser tout niveau de retraites actuel ou futur inférieur au SMIC pour en finir avec la pauvreté de certains retraités, et surtout de femmes retraitées ;
- financer le système par répartition en augmentant les cotisations patronales ; la part des profits n'a cessé d'augmenter dans la répartition de la richesse produite depuis vingt ans, un rééquilibrage de la répartition de cette richesse est donc possible pour financer les retraites.

Pierre	CLAVERIE	Toulouse	06 75 54 57 06
Didier	FAYE	Lyon	06 65 79 39 27
Antoine	HUOT	Grenoble	06 68 52 34 44
Claude	GRAEFFLY	Strasbourg	06 86 56 59 61
Alain	KAING	Ile-de-France	06 60 71 36 30
Patrick	NICOLON	Nantes	06 84 82 08 53
Francesco	PROPATO	Progiciels	06 88 72 21 36
Michelle	SPANO	Aix-en-Provence	06 12 75 43 42
Serge	VALY	Lyon	06 68 52 36 32

Bulletin d'adhésion au syndicat **S. U. D. Groupe GFI**

Solidaires
Unitaires
Démocratiques
Solidaires
Union syndicale G10

NOM _____ Prénom _____
Date de naissance ____ / ____ / ____ Téléphone _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Agence _____ Qualification _____
Date ____ / ____ / ____ Signature _____

Retourner ce bulletin complété et signé à Serge Valy GFI 5 place Charles Béraudier 69003 LYON